



## *Budget participatif du Département* **Les Samariens invités à voter pour leurs projets préférés !**

Amiens, le lundi 7 avril 2025

Suite au succès des deux premières éditions, le Conseil départemental de la Somme a relancé son Budget participatif 2024-2025, doté d'une enveloppe de 800 000 €. Cette édition est consacrée à la Transition écologique. Plus d'une centaine de projets ont été déposés par les Samariens entre le 1<sup>er</sup> octobre et le 30 novembre 2024, preuve de l'intérêt que les habitants de la Somme portent à cette thématique. Après avoir sélectionné 49 projets, le Département invite les Samariens à voter, du 6 avril au 18 mai 2025, pour leurs projets préférés.

### **49 projets soumis au vote des Samariens**

Le Budget participatif est un exercice de participation citoyenne qui permet aux Samariens de proposer des projets d'intérêt général. Les projets qui répondent aux conditions de participation sont soumis au vote des habitants de la Somme.

Ceux qui réunissent le plus de voix seront financés par le Département et mis en œuvre par les porteurs de projets. Le budget participatif 2022-2023 du Conseil départemental a remporté un réel succès avec pas moins de 145 projets déposés, 65 soumis au vote, plus de 10 000 votants pour 37 projets lauréats.

### **La Transition écologique comme thématique 2024-2025**



Le Budget participatif 2024-2025 doit permettre de favoriser les projets d'intérêt général en faveur de la Transition écologique, et notamment les thématiques suivantes :

- La préservation des ressources en eau
- La production et le « consommer local »
- La biodiversité et les espaces naturels
- La gestion des déchets, le réemploi et le recyclage
- La lutte contre les gaspillages
- Les économies d'énergie
- Les mobilités douces

Cette année, les projets s'adressent à toute la population de la Somme, quel que soit l'âge (lors des précédentes éditions, les projets devaient s'adresser aux 10-16 ans).

**Pour voter, les habitants de la Somme sont invités à se rendre sur la plateforme en ligne dédiée, créer un compte et choisir leurs trois projets préférés parmi ceux retenus durant la phase d'analyse avant le 18 mai prochain.**

Lien vers la plateforme de vote en ligne : <https://jeparticipe.somme.fr/>

## Le Département aux côtés des porteurs de projet

Les porteurs de projet mènent eux-mêmes leur campagne de vote, avec leurs moyens propres et sous leur responsabilité. Le Département met à leur disposition un kit de communication envoyé par mail aux porteurs, également téléchargeable sur la plateforme numérique. Celui-ci comprend notamment un guide d'aide pour communiquer sur leur projet, une affiche personnalisable et des visuels pour les réseaux sociaux.

Pour Christelle Hiver, Présidente du Conseil départemental de la Somme, « **en cohérence avec la priorité du Département portée sur la Transition écologique, cette nouvelle édition du Budget participatif est consacrée à cette thématique. Parce que le développement durable concerne chacun d'entre nous, les projets proposés s'adressent à tous les Sommeiens, quel que soit leur âge. Avec Guillaume Duflot, Vice-président en charge de la jeunesse, de l'égalité et de la citoyenneté, nous vous invitons à sélectionner dès aujourd'hui vos trois projets préférés dans le cadre de cette démarche innovante de participation citoyenne !** »

### CONTACT PRESSE

Eloïse DEVRED

03 22 71 81 33 - 06 11 46 81 18 - [edevred@somme.fr](mailto:edevred@somme.fr)

[www.somme.fr/presse](http://www.somme.fr/presse)

